

Communiqué de presse

23 juillet 2021

COVID-19 : Polyclusters en Vendée

Alors que la campagne vaccinale se poursuit en Vendée, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Préfecture de Vendée alertent sur la forte hausse du taux d'incidence dans le département Vendéen. Des signalements de clusters dans des campings, nous rappellent que le respect des gestes barrières et l'encouragement à la vaccination sont primordiaux.

Une circulation très active du virus est observée sur le littoral vendéen avec un taux d'incidence qui atteint **171 cas positifs /100 000 habitants sur l'EPCI des Sables d'Olonne** avec un variant delta très implanté puisqu'il représente 93 % des tests positifs criblés en Vendée.

Une forte proportion de contamination impacte les jeunes (*10 fois supérieure chez les 20-29 ans que les 70-75 ans*). Cette dynamique s'observe naturellement dans les zones touristiques et de loisirs, où ces derniers se retrouvent parfois sans port du masque.

Signalements de Clusters

Des signalements de clusters dans les campings du littoral de Vendée, en particulier dans la région de Saint Jean de Monts – St Hilaire de Riez ont été identifiés ces derniers jours.

Ces cas groupés sont recensés dans **19 campings du secteur et 3 campings sur des communes avoisinantes** (La Chapelle Hermier, Noirmoutier, Mouilleron St Germain).

Sur les **82 cas positifs identifiés** (quasi exclusivement variant delta) **54 concernent des travailleurs saisonniers et 28 des clients de ces campings.**

La dynamique d'évolution sanitaire est cependant favorable : en effet la progression des cas a été croissante sur la période du 10 au 15 juillet mais diminue depuis (3 cas le 21 juillet, contre 20 au moment du pic).

Les mesures pour freiner la progression du virus

De nombreuses mesures ont été mises en œuvre, sous l'égide de l'ARS, en lien avec ses partenaires concernés, pour freiner cette progression :

- L'isolement des cas positifs et des contacts identifiés,
- La réalisation de **dépistages répétés**, plusieurs fois par semaine, parmi les professionnels des campings,
- La **mobilisation des médiateurs de Lutte anti-covid** pour porter des messages de prévention dans le cadre du [Vendée Beach Tour](#), mais aussi directement dans les campings
- **Un dépistage populationnel** (équipe Médiateur LAC croix rouge) est organisée ce samedi 24/07 de 10h à 18h à St Jean de Monts
- Les mesures renforcées prises par le Préfet de Vendée concernant **l'obligation du port du masque dans certaines communes vendéennes**

Accélération de la vaccination

Afin de pouvoir répondre à la demande de vaccination, **43 000 doses** seront livrées en Vendée la semaine prochaine (*10 000 doses de plus que cette semaine*)

Les centres de vaccination des Sables d'Olonne et de Saint Hilaire de Riez vont également **élargir leurs plages horaires de rendez-vous** pour répondre à la demande.

Pour rappel, deux centres sont accessibles pour les vacanciers et les habitants du littoral, sur rendez-vous (**via le site www.sante.fr**).

- **Les Sables d'Olonne :**
Le Havre d'Olonne, 71 rue du 8 mai 1945
- **Saint Hilaire de Riez :**
47 rue de la Faye

La nécessité du respect strict des gestes barrières

Dans le contexte de cette nouvelle hausse des indicateurs épidémiques et du développement du variant Delta, **la vigilance reste de mise.**

Le variant Delta de la Covid-19 est réputé plus contagieux. Son développement exige une vigilance renforcée de chacun et **notamment le respect strict des gestes barrières**. Le port du masque est d'ailleurs obligatoire dans l'espace public de tout le département de la Vendée, notamment lors de rassemblements ou si les lieux sont très fréquentés.

L'ARS rappelle par ailleurs l'importance pour toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, maux de tête, perte brutale de l'odorat, diarrhée...) de s'isoler et de réaliser un test dès que possible. En cas de difficultés respiratoires, il faut appeler immédiatement le 15.

[Trouver un lieu de dépistage en Vendée](#)

A noter : *L'isolement des personnes testées positives à la Covid-19 est désormais de **10 jours** (contre 7 jours auparavant), qu'il s'agisse de cas de variant ou non.*

Contact presse :

Service communication - 06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr / [@ars_pdl](https://twitter.com/ars_pdl)